

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-63

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 6

Contre : 1

Abstention : 3

L'an deux mille vingt, le treize novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 06 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET André

Pouvoir : BOISSET André à BOISSET Philippe.

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : CREATION DE POSTE - CHARGE DE MISSIONS

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complets et non complets nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire propose la création de l'emploi de chargé de mission.

Les missions générales de ce poste seraient :

- Suivi des projets d'investissement,
- Suivi des dossiers de foncier,
- Suivi des dossiers d'urbanisme,
- Suivi des dossiers d'habitat,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Décide de créer un poste d'adjoint territorial à temps complet à compter du 15 novembre 2020.

Décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Autorise le Maire à signer le contrat et toutes les pièces relatives à cette création de poste.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.